

**BAREME D'HONORAIRES**

**VENTES**

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC*
0 à 80 000 euros	6 000 €
80 001 à 120 000 euros	8 000 €
120 001 à 150 000 euros	8 500 €
150 001 à 175 000 euros	9 000 €
175 001 à 200 000 euros	10 000 €
200 001 à 225 000 euros	11 000 €
225 001 à 250 000 euros	12 000 €
250 001 à 300 000 euros	13 000 €
300 001 à 325 000 euros	14 000 €
325 001 à 375 000 euros	15 000 €
375 001 à 400 000 euros	16 000 €
Au-delà de 400 001 euros	4%

LOCAUX PROFESSIONNELS	HONORAIRES TTC*
Cession de droit au bail, Fonds de commerce, locaux commerciaux, artisanaux, ateliers, loft	10%*

TERRAINS	HONORAIRES TTC*
Terrains	8%*

Honoraires à la charge du vendeur  
Tranches non cumulables  
\* TVA au taux en vigueur de 20% incluse.

**LOCATIONS**

Honoraires fixés par décret n°2014-890 du 1er août 2014 - journal officiel du 6 Août 2014 - et partagés entre le bailleur et le locataire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

	HONORAIRES TTC* Habitations nues ou meublées ( soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)
Visite, constitution du dossier de location, rédaction du bail	Zone tendue
	10€ TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable, charge locataire 10€ TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable, charge bailleur
	Zone non tendue
	8€ TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable, charge locataire 8€ TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable, charge bailleur
Réalisation de l'état des lieux	3€ TTC /m <sup>2</sup> de surface habitable, charge locataire 3€ TTC /m <sup>2</sup> de surface habitable, charge bailleur
	HONORAIRES TTC* Locaux commerciaux ou professionnels
Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction de bail	10% TTC du loyer hors charges triennal, charge locataire

**GESTION**

Honoraires de gestion locative	6% HT, soit 7,2% TTC des sommes perçues ( loyer et charges)
Honoraires d'assurance de loyers impayés	Facturés au coût réel SANS MARGE